

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation
Commune de Gimel
RC 42-B-P Gimel (Route de Saubraz)
Report de la fermeture

En raison des prévisions météorologiques, la pose du revêtement définitif des arrêts de bus sur la route cantonale N° 42 B-P en traversée de la localité de Gimel (Route de Saubraz) **doit être reportée**. Dès lors, le tronçon situé entre l'intersection Route d'Aubonne/rte de Saubraz et la sortie de la localité sera interdit à la circulation.

~~Du lundi 27.10 dès 07h00 au mardi 28.10 à 05h00~~
Du vendredi 31 octobre dès 07h00
au
samedi 1 novembre à 05h00

(En cas d'intempéries les travaux seront reportés à une date ultérieure)

Une signalisation de déviation locale sera mise en place par Gimel Rte d'Aubonne – Grand-Rue – Rue du Nord - Av de la Rosière et Saubraz route du Stand dans les deux sens

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

Municipalité de Gimel
Direction générale de
la mobilité et des routes
Division – Entretien

Copie pour information

- Communes de : Saubraz, Gimel
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Aubonne
- ECA, Pully - SDIS
- Voyer Région Ouest
- Police Viasuisse – Urgence santé
- Car-Postal
- Manifestations – Transport spéciaux